



Catégorie

**A**

# CONSERVATEUR OU CONSERVATRICE TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

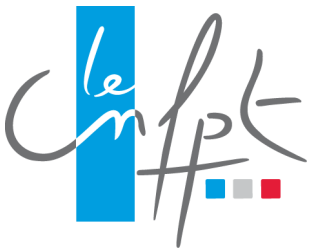
---

SESSION 2022

---



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT



# BILAN DU CONCOURS DE CONSERVATEUR TERRITORIAL DE BIBLIOTHEQUES SESSION 2022

## SOMMAIRE

### **BILAN**

OBSERVATIONS GÉNÉRALES .....	2
I. COMPOSITION DES JURYS .....	4
II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES .....	5
III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES .....	6
IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY .....	7
V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES .....	9
VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES .....	11
VII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES ET EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES .....	16



### **DONNÉES STATISTIQUES**

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS .....	18
II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS .....	18
III. PROFIL DES CANDIDATS .....	19
IV. NOTES AUX EPREUVES .....	26

## **OBSERVATIONS GÉNÉRALES**

Le concours de conservateur territorial de bibliothèques, session 2022, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 10 janvier 2022.

Le nombre de postes était ainsi réparti :



-  **Concours externe** = 14
-  **Concours interne** = 6

La période d'inscription était fixée du 25 février au 1<sup>er</sup> avril 2022.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites d'admissibilité les 23 et 24 mai 2022, dans le centre d'écrits de leur choix à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 5 juillet 2022.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

-  Concours interne : du 19 au 21 septembre 2022
-  Concours externe : du 21 au 29 septembre 2022

La réunion d'admission s'est tenue le 7 octobre 2022.

Après avoir été informés des modalités de la scolarité à l'INET, les lauréats du concours sont entrés en scolarité en février 2023.

## I. COMPOSITION DES JURYS

<b>Président</b>	<b>Marc MOUTOUSSAMY</b> Conservateur territorial de bibliothèques Directeur du réseau des médiathèques de Quimper Bretagne Occidentale (29)
<b>Suppléante</b>	<b>Laetitia MARTINEZ</b> Vice-présidente Région Bourgogne-Franche-Comté (25)
<b>Elus locaux</b>	<b>Laetitia MARTINEZ</b> Vice-présidente Région Bourgogne-Franche-Comté (25)
	<b>Bertrand MASSON</b> Adjoint au maire à la commune de Nancy (54) Conseiller régional à la région Grand Est
	<b>Nathalie ROBCIS</b> Adjointe au maire à Charleville-Mézières Conseillère départementale des Ardennes (08)
<b>Fonctionnaires territoriaux</b>	<b>Belkacem MEHADDI</b> Directeur général adjoint Département de la Haute-Vienne (87)
	<b>Marc MOUTOUSSAMY</b> Conservateur territorial de bibliothèques Directeur du réseau des médiathèques de Quimper Bretagne Occidentale (29)
	<b>Corinne SONNIER</b> Responsable de la médiathèque départementale Département des Landes (40)
<b>Personnalités qualifiées</b>	<b>Luc BELLIER</b> Conservateur de bibliothèques, responsable du département des services d'information documentaire à l'université Paris Saclay (91)
	<b>Christophe BENNET</b> Maître de conférences et membre associé de l'IreMus CNRS Directeur de la culture et du patrimoine Ville de Cergy (95)
	<b>Carole LETROUIT</b> Inspectrice générale des bibliothèques Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

## **II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES**

**Monsieur Patrick BRENNER**

Administrateur territorial à la Région d'Ile-de-France et expert auprès de la Commission européenne

**Monsieur Thomas COLLIN**

Administrateur territorial, directeur général des services de la commune de Vernon et de Seine Normandie agglomération

**Madame Sandrine GALLAIS**

Formatrice, Caen

**Madame Julie GATINEAU**

Conservatrice territoriale de bibliothèques, directrice du réseau des médiathèques de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

**Monsieur Jacques HENRI-ROBERT**

Administrateur de l'Institut des hautes études sur la justice (Ecole nationale de la magistrature)

**Madame Cristina ION**

Conservatrice de bibliothèques à la bibliothèque nationale de France

**Madame Laurence ISNARD**

Conservatrice territoriale du patrimoine à la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

**Madame Marie-Christine JACQUINET**

Conservatrice territoriale de bibliothèques à la bibliothèque départementale de la Meuse

**Madame Laëtitia MARTINEZ**

Vice-présidente à l'éducation et la recherche à la Région Bourgogne Franche Comté

**Monsieur Jean-François PONS**

Administrateur territorial au Conseil départemental de la Haute-Marne

**Madame Isabelle RINDZUNSKI**

Conservatrice territoriale de bibliothèques à la médiathèque Edmond Rostand, Paris

**Madame Nathalie ROBCIS**

Adjointe au maire déléguée à la culture à la ville de Charleville-Mézières et conseillère départementale des Ardennes

### III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

<b>ALLEMAND</b>	<b>Madame Eva LACROIX</b> Maître de conférences à l'université de la Sorbonne
	<b>Margarete STURM-FOUCAULT</b> Maître de conférences, Institut d'études politiques, Paris
<b>ANGLAIS</b>	<b>Madame Brigitte BARRY</b> Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense
	<b>Cécile BIRKS-RAISSEIX</b> Maître de conférences, université de Nanterre La Défense
<b>ESPAGNOL</b>	<b>Alcira MAUCLAIR-LOPEZ</b> Professeure certifiée, Chambray Les Tours
	<b>Madame Cecilia LOYAU</b> Enseignante vacataire, Boves
	<b>Madame Paula KLEIN</b> Professeure agrégée et ATER à l'université de Paris Est Créteil
<b>ITALIEN</b>	<b>Sabina CASSANELLI-MODUGNO</b> Professeure, Institut d'études politiques, Paris
	<b>Norma ROMANELLI</b> Professeure et responsable de formation, Chambre de commerce italienne pour la France
<b>LATIN / GREC</b>	<b>Jérôme FOURNIER</b> Professeur agrégé de lettres classiques, Paris (en retraite)
	<b>Rachid NAJI</b> Professeur agrégé de lettres classiques, Paris

## **IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY**

### **1) Les résultats du concours 2022 de conservateur / conservatrice territorial(e) des bibliothèques**

Le jury a déclaré 13 candidats reçus en externe et 7 en interne. En effet un poste de l'externe n'a pas été pourvu compte tenu du seuil d'admission fixé et du niveau requis qui n'était pas atteint pour l'épreuve de conversation avec le jury et celle de motivation professionnelle. Le poste non pourvu à l'externe a pu être basculé en interne dans la mesure où le meilleur niveau des candidats le permettait.

### **2) Composition du jury**

Le jury était composé de 9 membres répartis en trois collèges : 3 élus locaux, 3 fonctionnaires territoriaux, 3 personnalités qualifiées. La complémentarité des approches et la convergence des points de vue ont permis au jury de délibérer sereinement et efficacement pour parvenir à l'unanimité dans toutes ses décisions. Je remercie chaleureusement tous les membres du jury pour la constante bienveillance, l'attention et la rigueur dont ils ont fait preuve jusqu'au terme de ce concours et cela dans une atmosphère de grande cordialité.

### **3) Le déroulement des épreuves orales**

Contrairement aux deux années précédentes marquées par les mesures sanitaires et le port du masque imposé, l'édition 2022 du concours a retrouvé les conditions d'organisation antérieures à l'épidémie de la covid. L'équipe chargée de l'organisation du concours a su garantir aux membres du jury et aux candidats des conditions d'accueil optimales. L'attention portée à l'accueil des candidats et à leur accompagnement jusque dans la salle des entretiens est à saluer.

### **4) Le niveau des candidats**

#### **• Épreuves écrites**

Le jury, dont certains membres ont eu à corriger les épreuves écrites, déplore dans beaucoup de copies la difficulté à construire un propos structuré, la faiblesse de l'argumentation ainsi que les défaillances dans la syntaxe et l'orthographe.

Pour l'épreuve de culture générale, trop de copies ne témoignent pas d'un effort suffisant pour construire une problématique développant une réflexion construite et nuancée.

Pour ce qui est de la note de synthèse, on note un niveau faible qui semble résulter d'un manque de maîtrise de la méthodologie de l'épreuve.

Le jury rappelle la nécessité de bien se préparer aux épreuves, à la fois par l'apprentissage des méthodes adaptées mais aussi par un entraînement répété.

#### **• Épreuves orales**

Dans l'épreuve de culture générale, le jury a pu apprécier chez les meilleurs candidats la capacité à développer une réflexion personnelle dans le commentaire de texte en l'étayant par des connaissances pluridisciplinaires originales et pertinentes, confirmées par la phase d'entretien. Outre les connaissances et leur usage c'est aussi l'expression d'un esprit critique

associé à un positionnement individuel qui a permis au jury de distinguer les meilleures prestations.

Pour l'épreuve de motivation professionnelle, le jury a été attentif à l'aptitude des candidats à se positionner comme de futurs cadres de la fonction publique territoriale dans leur approche des sujets proposés comme dans les réponses aux questions posées. La conscience des enjeux professionnels et managériaux, la compréhension des contextes et du fonctionnement des collectivités, la prise de décision en responsabilité sont les qualités qui ont été recherchées et qui ont permis de distinguer les meilleurs candidats.

En revanche, dans les deux épreuves, le jury a pu déplorer chez trop de candidats une tendance à ne pas traiter le sujet, soit en le rapprochant de thématiques plus maîtrisées mais différentes, soit en le réduisant à une mise en relation avec une actualité qui ne recouvrait que partiellement les enjeux du texte. Plusieurs situations de hors-sujet ont été identifiées.

Également, il a été fréquemment constaté des lacunes flagrantes dans la connaissance du cadre administratif et du fonctionnement des collectivités territoriales. Cela a mis en difficulté de nombreux candidats, notamment dans l'épreuve de motivation professionnelle, lorsqu'il fallait prendre la mesure des questions posées par le sujet ou lorsqu'il fallait traiter les mises en situation proposées par le jury. Le jury rappelle l'importance fondamentale de la culture de l'administration territoriale qui doit être maîtrisée pour le concours.

Le jury a pu observer que, dans quelques rares cas, des notes faibles à l'épreuve de motivation professionnelle ont pu être compensées par de très bons résultats en épreuve de langue. Il convient de rappeler l'importance de toutes les épreuves et la nécessité de traiter convenablement les sujets en adoptant le point de vue de futurs cadres de la fonction publique territoriale.

Lors de l'épreuve de motivation professionnelle, le jury a pu constater que plusieurs candidats inscrits au concours externe remplissaient en fait les conditions du concours interne. Le concours interne permet, grâce au dossier constitué par les candidats, de pouvoir mettre en valeur leur parcours professionnel, ce qui permet d'enrichir l'échange avec le jury. La mention des concours passés et réussis avec les périodes de stage et de titularisation est par ailleurs à y indiquer le plus clairement possible. Le concours interne est donc à recommander pour tous les candidats qui y sont éligibles.

Enfin, il convient de rappeler l'importance du savoir-être et du respect réciproque qui régissent les épreuves de concours, comme de façon générale les relations professionnelles. Il est recommandé aux candidats de ne pas émettre d'appréciation voire de jugement sur les questions posées et de ne contester en aucune façon le cadre de l'épreuve. Une attitude inappropriée ne peut avoir qu'une incidence défavorable sur la notation, quelle que soit l'épreuve.

**Marc MOUTOUSSAMY**



## **V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES**

### **COMPOSITION DE CULTURE GENERALE (EXTERNE)**

*« Naturaliser l'humain ou humaniser la nature ? »*

*Sujet intéressant et en lien direct avec l'actualité qui offrait de multiples possibilités de traitement et de références y compris par le caractère contemporain des perspectives qu'il ouvrait. Malheureusement, certains n'ont pas su prendre la distance attendue pour le traiter. Peut-être que sa construction binaire a gêné sa problématisation.*

*Les candidats ont eu tendance à s'emparer trop rapidement du sujet sans l'analyser en profondeur. La thématique a souvent été abordée sous l'angle de l'actualité immédiate, sans recul. Ainsi, les problématiques sont parfois faibles et les références de culture générale sont très scolaires. Les meilleures copies ont su allier réflexion et références (des plus classiques aux plus contemporaines) ce qui montrait une sensibilité importante pour le sujet. D'autres donnaient à voir des avis personnels qui n'étaient ni relativisés ni mis en perspectives.*

*Les correcteurs conseillent aux candidats de lire (beaucoup) et relire les grands penseurs ; de revoir les grands courants de pensées internationaux depuis le XIXe siècle. Se tenir au courant de l'actualité afin d'approfondir sa réflexion et proposer une vision surplombante et originale. Travailler un socle de connaissances solides et éclectiques à la fois, écrire (beaucoup) et se faire relire (expression, orthographe...). Un ancrage culturel plus solide est attendu. Parvenir à bien définir son sujet et sa problématique en se posant des questions telles que celles-ci : que signifie les termes de la problématique ? Quels sont les champs ou les interprétations que j'exclus de ma réflexion et pour quelles raisons ? A quelle question je cherche à répondre ?*

### **COMPOSITION DE CULTURE GENERALE (INTERNE)**

*« Est-ce la fin du militantisme ? »*

*Peu sont parvenus à développer le sujet de manière maîtrisée. La plupart ont confondu militantisme, engagement, participation, action collective et liberté d'expression. Or si le militantisme fait très précisément référence à l'appartenance active d'une organisation, un parti ou un syndicat, l'engagement est une notion beaucoup plus large.*

*Les meilleures copies ont donc été celles qui se sont montrées à même d'opérer ces distinctions, d'analyser sur la longue durée les causes du déclin du militantisme et les nouvelles formes qui s'inventent sur la pression des enjeux sociaux et environnementaux.*

*Les candidats doivent être précis en définissant bien les termes du sujet, éviter les arguments « passe-partout », les poncifs n'appelant pas à l'analyse, s'abstenir de porter des jugements et de prendre des positions semblant être dans l'air du temps et non pas issus d'une argumentation étayée par des exemples. Enfin, s'élever au-dessus de la simple référence bibliographique, apprise par cœur.*

## NOTE DE SYNTHÈSE (EXTERNE)

### « Le mérite »

*Le sujet et son dossier ont permis de sélectionner les candidats capables, en un temps contraint, de soulever une problématique pertinente. Le thème du mérite, et plus globalement de la méritocratie, pouvait doublement intéresser les candidats. Le sujet faisait appel à des notions d'actualité, notamment la mise en œuvre dans la fonction publique du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) et plus précisément du CIA (Complément Indemnitaire Annuel). Quelques candidats sont restés sur une notion trop large (« qu'est-ce que le mérite ? ») et beaucoup ont abordé le mérite comme un concept plutôt qu'un système de valeurs.*

*De manière générale, les candidats ont démontré une bonne compréhension des enjeux de cette épreuve, une bonne exploitation des documents issus du dossier et ont montré de réelles qualités d'analyse et de synthèse. D'autres souffrent d'un manque de méthode et d'une gestion du temps appropriée ou se sont contentés d'une synthèse d'ordre factuel. Ceux n'ayant pas obtenu la moyenne sont ceux ayant traité le sujet de manière trop superficielle.*

*Les correcteurs conseillent aux futurs candidats de penser à bien définir les termes du sujet, de bien préparer leurs introductions afin que le sujet soit contextualisé et que la problématique soit clairement posée. Il n'est pas nécessaire de soulever une multitude de questions : cela sèmera le trouble pour la personne qui lira la note et ne fera que diluer le propos. Le développement doit s'appuyer sur les documents mis à disposition dans le dossier mais cela ne signifie pas qu'il suffit de les nommer et les énumérer, les uns à la suite des autres. Le correcteur doit pouvoir apprécier la progression de la réflexion du candidat, tout comme l'ordonnancement des documents, la hiérarchisation et la structuration de l'argumentation. La conclusion doit offrir une synthèse et ouvrir judicieusement le propos. Sur la forme, l'écriture doit être lisible et la copie aérée. D'autre part, une vigilance doit être apportée à l'orthographe et la syntaxe. Enfin, garder à l'esprit que la gestion du temps fait partie de l'exercice.*

## NOTE DE SYNTHÈSE (INTERNE)

### « Les droits culturels »

*Il faut être vigilant sur l'orthographe et la syntaxe. A peu près le quart des copies ne semblait pas maîtriser la méthodologie de la note de synthèse et ont montré un souci de gestion du temps (plusieurs copies inachevées ou abandonnées en cours).*

*Les candidats doivent mesurer qu'un sujet de synthèse est complexe et qu'il n'y a pas de réponse ferme. Ils doivent également approfondir leur posture de conservateur qui travaille avec des élus et leur fournit régulièrement des notes de compréhension ou d'arbitrage, le tout en termes clairs et dans un format synthétique. Ne pas viser l'exhaustivité mais plutôt la bonne clarté des enjeux.*

## VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

### 1) Concours externe

#### Epreuves avec le jury

##### Conversation avec le jury :

- « Les jeunes lisent-ils autre chose que des mangas ? », The Conversation, 16 février 2022
- « Comment relancer l'action de l'Europe pour le Patrimoine », La Gazette des communes, 9 mars 2022
- « Le patrimoine, trésor des petites villes de demain », La Gazette des Communes, 11 avril 2022
- « À la découverte de la galaxie « urbex » », Le Monde, 27 avril 2022
- « Conservateurs contre wokes : la bataille des bibliothèques scolaires américaines », Le Figaro, 14 avril 2022
- « La concentration des médias, un enjeu démocratique », La Tribune, 23 mars 2022

##### Entretien sur la motivation professionnelle :

- « Sondage : près de la moitié des fonctionnaires jugent la maturité numérique du secteur public en deçà du niveau requis », IFOP, Acteurs publics, 9 mars 2022 (extraits)
  - « La saga des livres pillés par les nazis dans la bibliothèque du « Figaro » », Le Figaro, 10 mars 2022
  - « Le modèle du tout-présentiel dépassé », Liaisons sociales Magazine, 1er avril 2022
  - « S'améliorer collectivement, ça s'apprend », La Gazette des communes, 11 avril 2022
  - « Six attitudes clés attendues d'une nouvelle génération de leaders », Les Echos, 7 avril 2022
- Extrait « *La fatigue des élites* », François Dupuy, 2005

## Epreuve de langues (1<sup>ère</sup> partie)

### Allemand :

« Wedemärker Kita St. Georg organisiert die Sprachförderung neu », Hannoversche Allgemeine Zeitung Online, 21 avril 2022

### Anglais :

« Role of digital libraries in promoting education and modern security systems digitalization need time », Daily Frontier Star (Peshawar, Pakistan), 24 avril 2022

« Briones leads rites honoring teachers — top tutors hailed », Business Mirror (Makati, Philippines), 5 octobre 2021

« Family Literacy Important For Beginner Readers. », The New Nation (Bangladesh), 15 août 2021

« It's hot and getting hotter. We need to find novel ways to keep cool. », The Washington Post, 24 juillet 2022

### Espagnol :

« El arte en la era digital: del “valor de exposición” a la “sobrexposición” », Traficovisual, 7 janvier 2021

« ESPECIAL ARCO-La feria que da oxígeno al mercado del arte español », El Mundo, 18 février 2022

« Los museos españoles se vuelcan en el público virtual para completar su recuperación tras la pandemia », El País, 18 mai 2022

« Los libros en tiempos de pandemia », Télam, 7 mai 2020

### Italien :

« Così la cultura viaggia insieme all'ambiente: musei sempre più attenti alla sostenibilità, lo vogliono i cittadini », La Stampa, 4 juillet 2022

### Latin (traduction écrite) :

Traduction depuis un extrait du texte « *Sénèque, De ira, III, 12* »

### Grec (traduction écrite) :

Traduction depuis un extrait du texte « *Lysias, Discours olympique, 1* »

## Epreuve de langues (2<sup>ème</sup> partie)

### Allemand :

« Stadtbücherei Kiel verleiht diese Alltagsgegenstände; Spiel- und Werkzeug », Kieler Nachrichten Online, 30 mars 2022

« Festival zum Thema Klima: "Was produzieren wir noch außer Kultur, was produzieren wir noch außer Müll?" », BR KulturBühne, 27 juillet 2022

« Geschichte des Buches », Buchbilder – Bühne für Bücher, décembre 2019

« Geschichte und Architektur von Bibliotheken », Deutschlandfunk Kultur, 13 juillet 2011

### Anglais :

« Battambang university to host national library branch on campus », The Phnom Penh Post, 12 octobre 2021

« Thailand's Surreal 'The Library Resort' Is a Bibliophile Traveler's Dream Getaway », The Manual, 15 janvier 2020

« The Guardian view on libraries: bring back borrowers », Editorial, The Guardian, 17 février 2022

« Russian Oligarch Who Complained of Money Trouble Has French Villa 'Frozen' », Newsweek, 5 mai 2022

### Espagnol :

« El curioso requisito para trabajar de librero en un resort de lujo de las Maldivas », lavanguardia.com, 1er août 2022

« Los museos en la era Covid, ¿quo vadis? », La Nación, 25 février 2021

« Libros "en cuarentena": cómo fue el particular regreso de las bibliotecas públicas con los contagios en baja », La Nación, 8 novembre 2021

« El arte no puede cambiar el mundo pero puede dar entidad material a metáforas del futuro », Télam, 22 juin 2022

### Italien :

« La nuova, vecchia idea di un ministero a Milano », Il Post, 7 settembre 2022

« L'allarme di Eike Schmidt: "Manca il personale dei musei, così rischiamo di chiudere" », La Stampa 19 août 2022

## 2) Concours interne

### Epreuves avec le jury

#### Conversation avec le jury :

« Entre harcèlement sexuel et inconfort, le métavers de Facebook déjà un lieu toxique pour les femmes », Libération, 18 décembre 2021

Extrait de « 1984 », de George Orwell, Gallimard, « Folio », 1972

« L'inclusion numérique : un enjeu national », RSE Magazine, 4 mars 2022

« "La Femme qui pleure" : Pablo Picasso accusé de violences envers les femmes », Marianne, 2 juillet 2021

« Le développement du cerveau, l'avenir de l'esport », AFP Infos Françaises, 10 mai 2022

« Peut-on dissocier l'œuvre de l'auteur ? », Philosophie magazine, 26 octobre 2020

#### Entretien sur la motivation professionnelle :

« Articulation des activités des agents de catégories B et C dans le workflow », Activités et compétences des personnels de catégorie C et B en bibliothèques universitaires : enquête, analyses, perspectives (extrait), UGA Médiat Rhône-Alpes, 2022

« La Bibliothèque nationale de France veut contraindre la recherche au temps partiel », Libération, 10 mai 2022

« Avec la fin du CD, le remix des médiathèques », Libération, 1er avril 2022

« Passage aux 1607 heures dans les collectivités : l'État veille à la bonne application de la loi », Communiqué de presse du Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, 5 novembre 2021

« La loi sur les bibliothèques et le développement de la lecture publique », La gazette des communes, 28 mars 2022

« Paul Verhoeven scandalisé de la pudibonderie de Mourir peut attendre, le dernier James Bond », Le Figaro, 14 avril 2022

## Epreuve de langues

### Anglais :

« Truth or fiction: teaching digital literacy to children is vital to combating online disinformation », States News Services, 1er octobre 2021

« Library use plummeted in last year, but e-visits up 18 percent », The Taipei Times, 14 février 2022

« Public libraries are not just about books. At their heart, they are about social equity », The Observer, 10 mai 2021

« Future Library opens secret archive of unseen texts in Oslo », The Guardian, 14 juin 2022

### Espagnol :

« Los secretos de Macondo se esconden en Barcelona: nace la Biblioteca García Márquez, especializada en literatura latinoamericana », Elpais, 26 mai 2022

« La biblioteca de Babel guarda libros de arena », El País, 15 mars 2008

« La nueva generación de curadores: un puente entre artistas, público e instituciones », Télam, 15 juin 2022

## **VII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES ET EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES**

### **1) Concours externe**

#### **Anglais**

*Pour la première partie, les traductions sont globalement correctes. Toutefois, les candidats doivent mieux organiser leur propos et parvenir à mieux maîtriser l'expression orale.*

*Concernant la seconde partie, compte tenu de la particularité de cette épreuve, il est recommandé de se présenter en y étant préparé(e) au mieux. De même, les candidats doivent réussir à problématiser les textes proposés afin d'amener une meilleure organisation du propos.*

#### **Allemand**

*Une seule prestation sur la première partie où il a été montré une très bonne capacité à communiquer.*

*Pour la seconde partie, il faut prendre le temps de mieux se préparer à cette épreuve en travaillant le niveau linguistique (enrichir son lexique) et la prononciation pour ainsi éviter une compréhension lacunaire du texte et montrer une meilleure fluidité.*

#### **Espagnol**

*Globalement, sur la 1<sup>ère</sup> partie, les candidats ont bien préparé l'épreuve et certains ont fait preuve d'une analyse fine du sujet. D'autres ont également montré une certaine aisance dans les échanges. Les candidats doivent être attentifs à la grammaire et au vocabulaire : les maîtriser leur permettra de mieux maîtriser l'exercice.*

*Concernant la seconde partie, les sujets ont été plus ou moins compris et maîtrisés. Certaines prestations ont amené un débat très riche. Travailler la fluidité d'expression, faire une présentation claire, organisée et pertinente du sujet facilitera l'exercice des candidats tout en retravaillant son vocabulaire et sa grammaire.*

#### **Italien**

*Sur la première partie, une seule prestation d'un excellent niveau. La seconde partie, il y a eu quelques lacunes dans la compréhension. Les candidats, en plus de travailler le vocabulaire et la grammaire doivent aussi s'intéresser aux aspects culturels et à l'actualité de l'Italie.*

#### **Latin**

*Si le sens général du texte est bien compris, on note néanmoins des erreurs d'identification de formes et de temps verbaux et une erreur de construction dans la dernière partie du texte, sans doute par un manque de temps.*

#### **Grec**

*Etre attentif à la construction de la traduction et de l'identification des temps.*



## 2) Concours interne

### Anglais

*Les candidats doivent apporter une attention particulière à la maîtrise des techniques de traduction mais aussi à élargir leurs connaissances du champ professionnel des bibliothèques dans le monde anglophone.*

### Espagnol

*Les candidats ont montré une bonne préparation et ont été à l'aise dans l'exercice malgré les contraintes de l'épreuve.*

**Aucune autre langue n'a été choisie sur le concours interne**

## DONNÉES STATISTIQUES

### I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe ..... 14 postes  
Concours interne ..... 6 postes

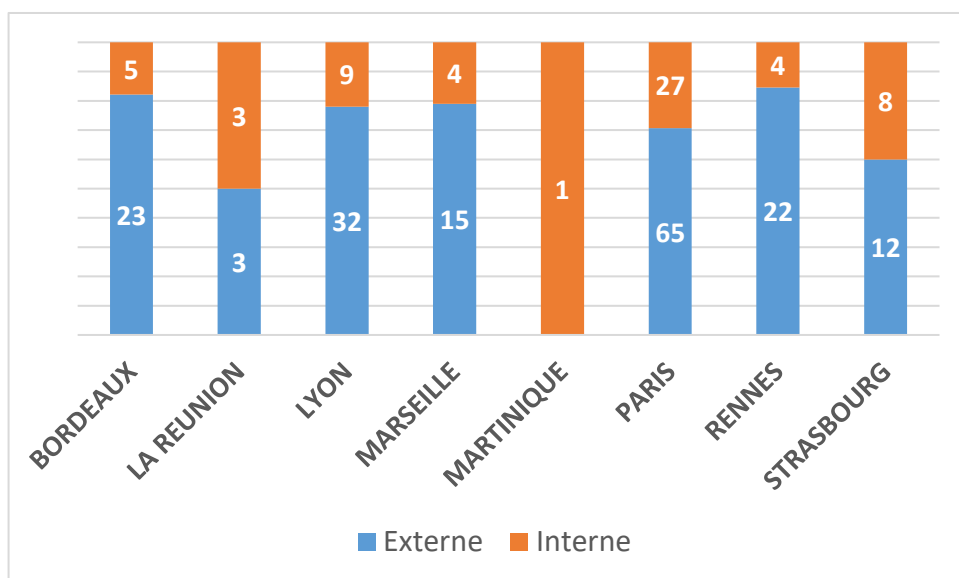
Soit un total de 20 postes

### II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS

#### *Candidats admis à concourir*

*L'étude de la recevabilité des candidatures, qui sélectionne les candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par le service des concours et examens professionnels.*

BORDEAUX	28
LA REUNION	6
LYON	41
MARSEILLE	19
MARTINIQUE	1
PARIS	92
RENNES	26
STRASBOURG	20
<b>TOTAL</b>	<b>233</b>



**Taux de présence pour la session 2022 : 57,1%**  
(concours externe : 54,1% - concours interne : 65,6%)

#### Comparaison avec l'année précédente :

En 2021, le taux de présence était supérieur : 65,3% dont externe : 64,1% - interne : 68,8%. Mais en 2022, le nombre absolu de candidats admis à concourir et présents en 2022 est en hausse : 20,7% d'admis à concourir et 5,6% de présents en plus par rapport à 2021.

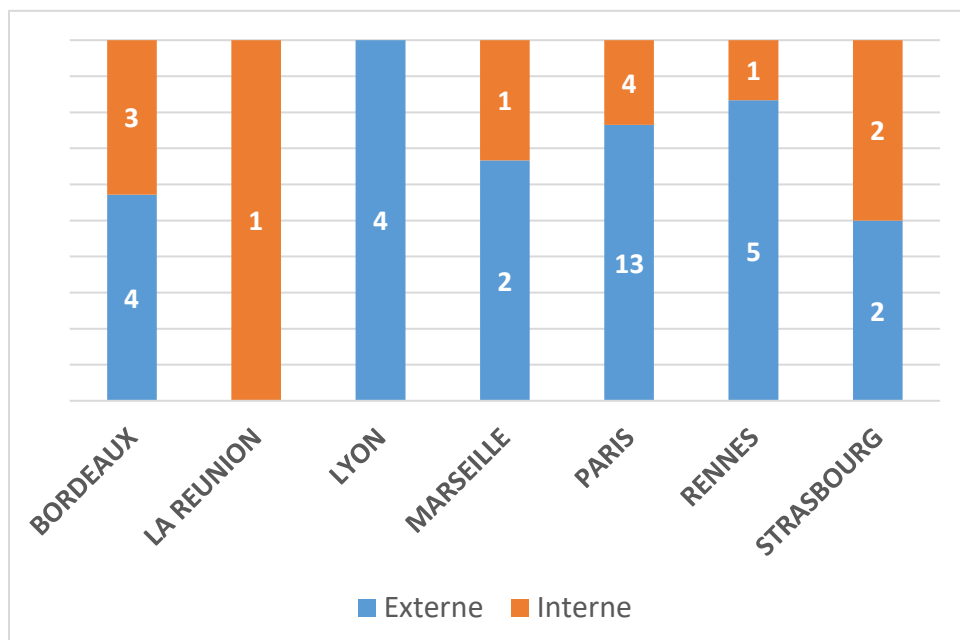
#### Comparaison avec le concours de conservateur de bibliothèques organisé par la fonction publique d'Etat :

Taux de présence du concours de conservateur de bibliothèque d'Etat - session 2022 : 40,1%  
(concours externe : 39,9% - concours interne : 40,8%)

En 2022, le concours de conservateur territorial de bibliothèque conserve un taux de présence satisfaisant. En effet, depuis 2013, le taux de présence du concours est supérieur à 55%.

### Candidats admissibles

BORDEAUX	7
LA REUNION	1
LYON	4
MARSEILLE	3
PARIS	17
RENNES	6
STRASBOURG	4
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>

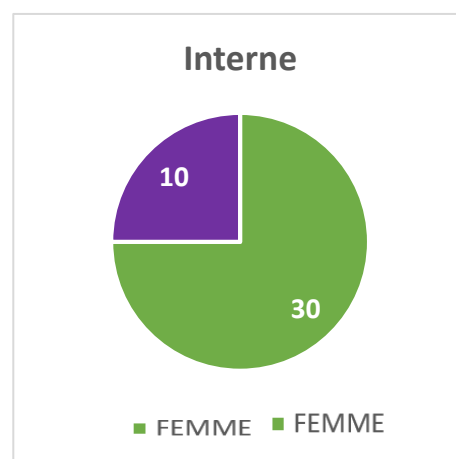
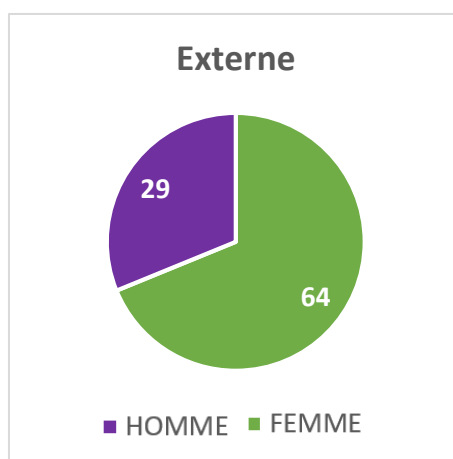


## III. PROFIL DES CANDIDATS

### GENRE

#### Candidats présents

FEMME	94
HOMME	39
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>



#### **Présents - session 2022 : 70,7% de femmes et 29,3% d'hommes**

Concours externe : 68,8% de femmes et 31,2% d'hommes

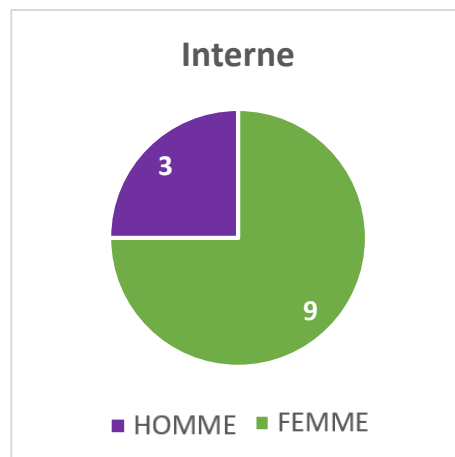
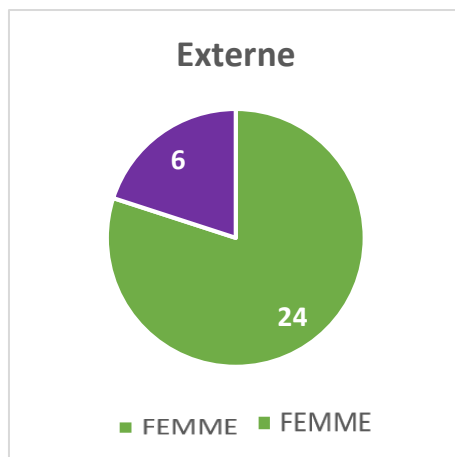
Concours interne : 75% de femmes et 25% d'hommes

#### Comparaison avec l'année précédente :

En 2021, les femmes étaient également plus nombreuses à se présenter aux deux voies de concours de conservateur de bibliothèques (76,2%).

### Candidats admissibles

FEMME	33
HOMME	9
TOTAL	42



### **Admissibles - session 2022 : 78,6% de femmes et 21,4% d'hommes**

Concours externe : 80% de femmes et 20% d'hommes

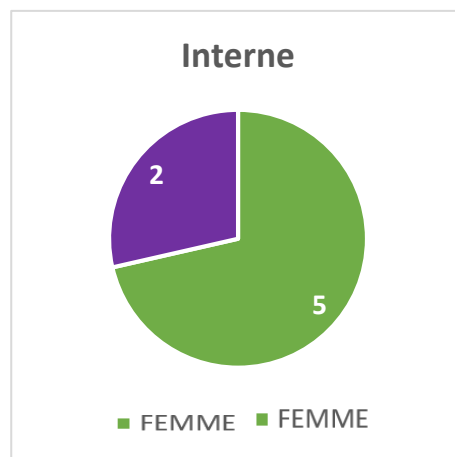
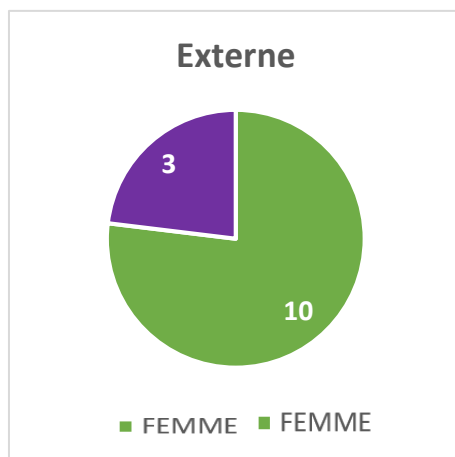
Concours interne : 75% de femmes et 25% d'hommes

### **Comparaison avec l'année précédente :**

En 2021, les femmes admissibles étaient également plus nombreuses que les hommes sur les deux voies de concours (73%).

### Lauréats

FEMME	15
HOMME	5
TOTAL	20



### **Lauréats - session 2022 : 75% de femmes et 25% d'hommes**

Concours externe : 76,9% de femmes et 23,1% d'hommes

Concours interne : 71,4% de femmes et 28,6% d'hommes

### **Comparaison avec l'année précédente :**

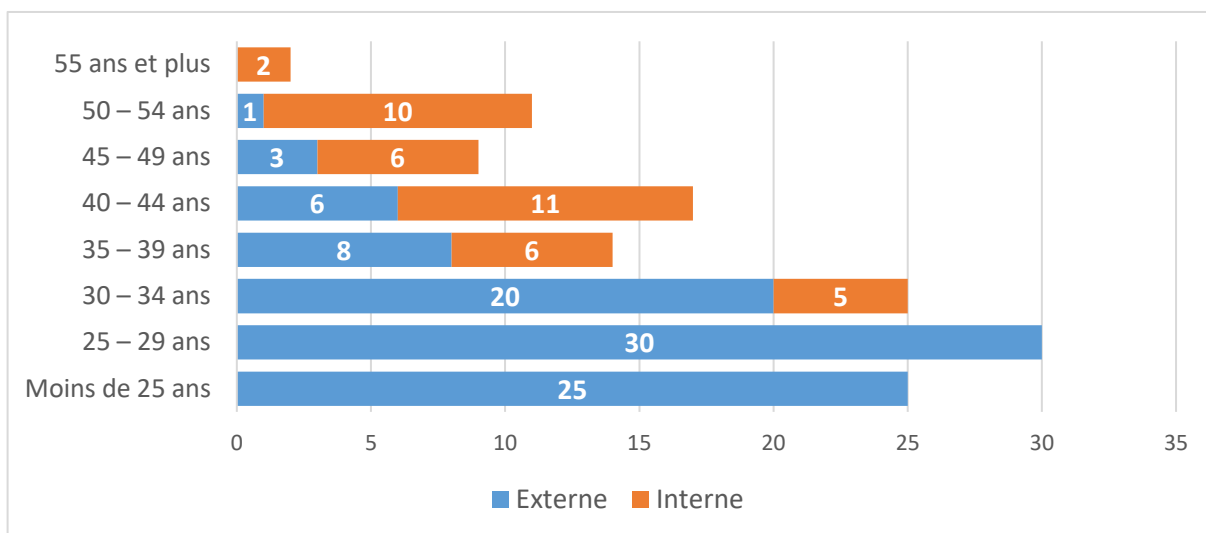
En 2021, les lauréates étaient également plus nombreuses que les lauréats sur les deux voies d'accès (78,9%).

## Age

Le critère d'admission à concourir des candidats en externe étant le diplôme (Bac+3), les candidats de moins de 30 ans sont les plus nombreux.

Le critère d'admission à concourir des candidats en interne étant l'ancienneté (7 ans de service public), les candidats, davantage expérimentés, ont en majorité plus de 35 ans.

### **Candidats présents**

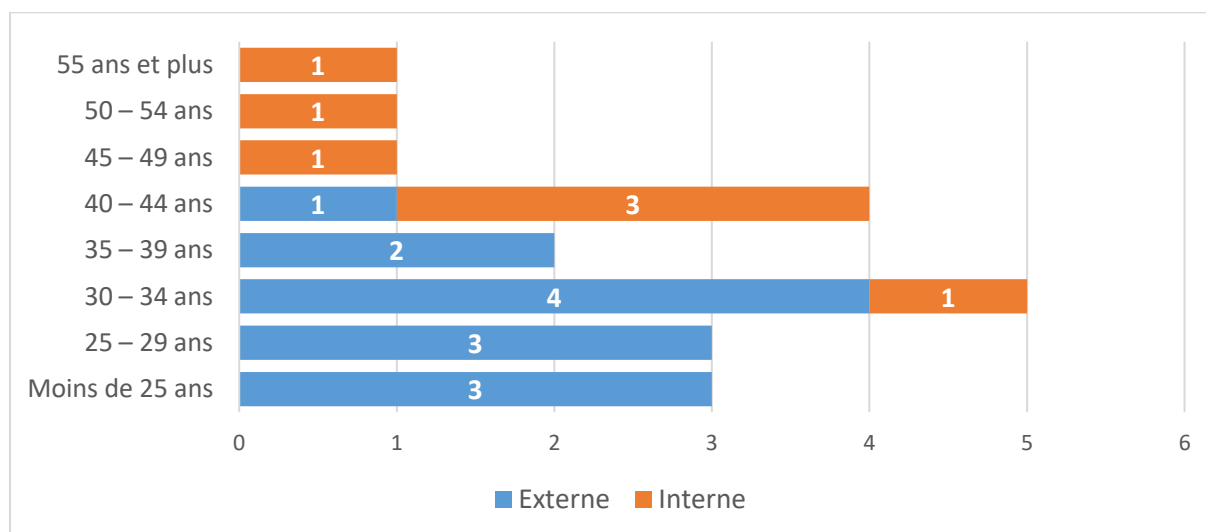


### **Présents – session 2022**

Concours externe : les candidats issus de la tranche d'âge 25-29 ans sont majoritaires.

Concours interne : les candidats issus de la tranche d'âge 40-44 ans sont majoritaires.

### **Lauréats**



### **Lauréats – session 2022**

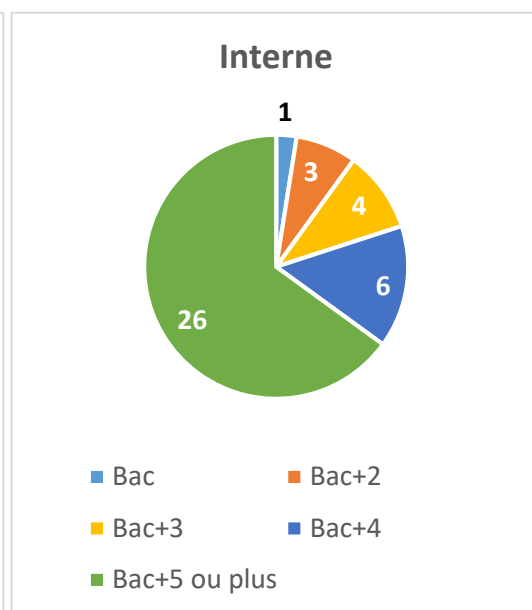
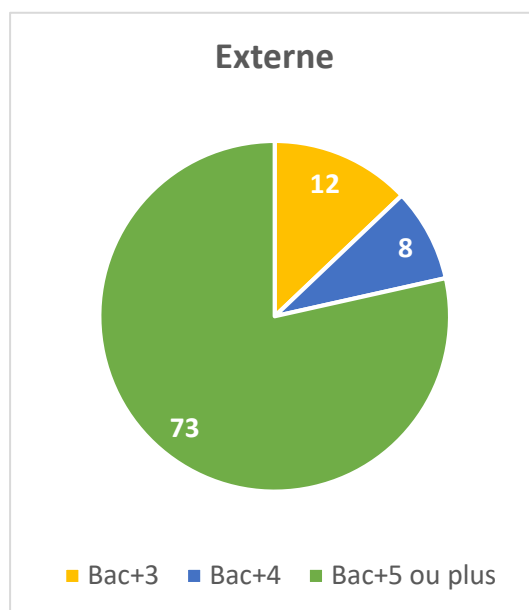
Concours externe : les lauréats issus de la tranche d'âge 30-34 ans sont majoritaires.

Concours interne : les lauréats issus de la tranche d'âge 40-44 ans sont majoritaires.

## Niveau d'études

### **Candidats présents**

Bac	1
Bac+2	3
Bac+3	16
Bac+4	14
Bac+5 ou plus	99
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>



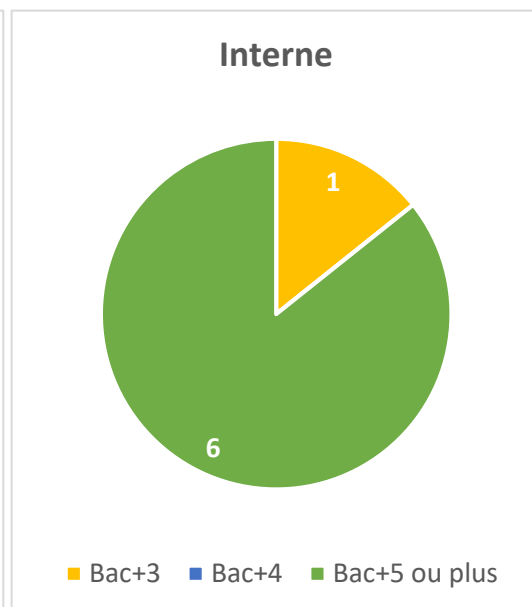
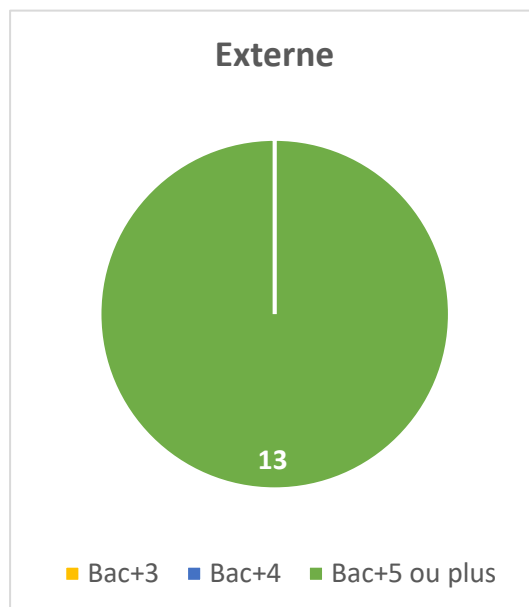
### **Présents – session 2022 : 74,4% de candidats sont diplômés Bac+5**

Concours externe : si le critère de sélection du diplôme des candidats au concours externe est Bac+3, les candidats ayant un diplôme Bac+5 sont majoritaires (78,5%).

Concours interne : si le critère de sélection au concours interne est l'ancienneté, les candidats à se présenter sont en majorité diplômés (Bac+5 : 65% - Bac+4 : 15% - Bac+3 : 10%).

### **Lauréats**

Bac+3	1
Bac+5 ou plus	19
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>



### **Lauréats – session 2022 : 95% de candidats diplômés Bac+5**

Concours externe : 100% des lauréats ont un diplôme Bac+5.

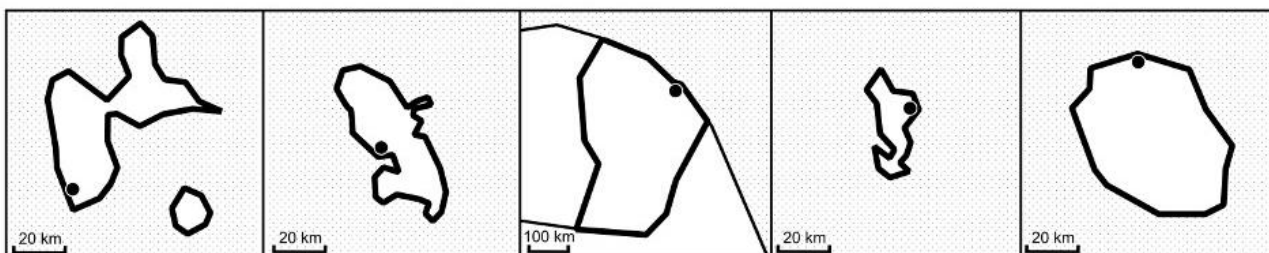
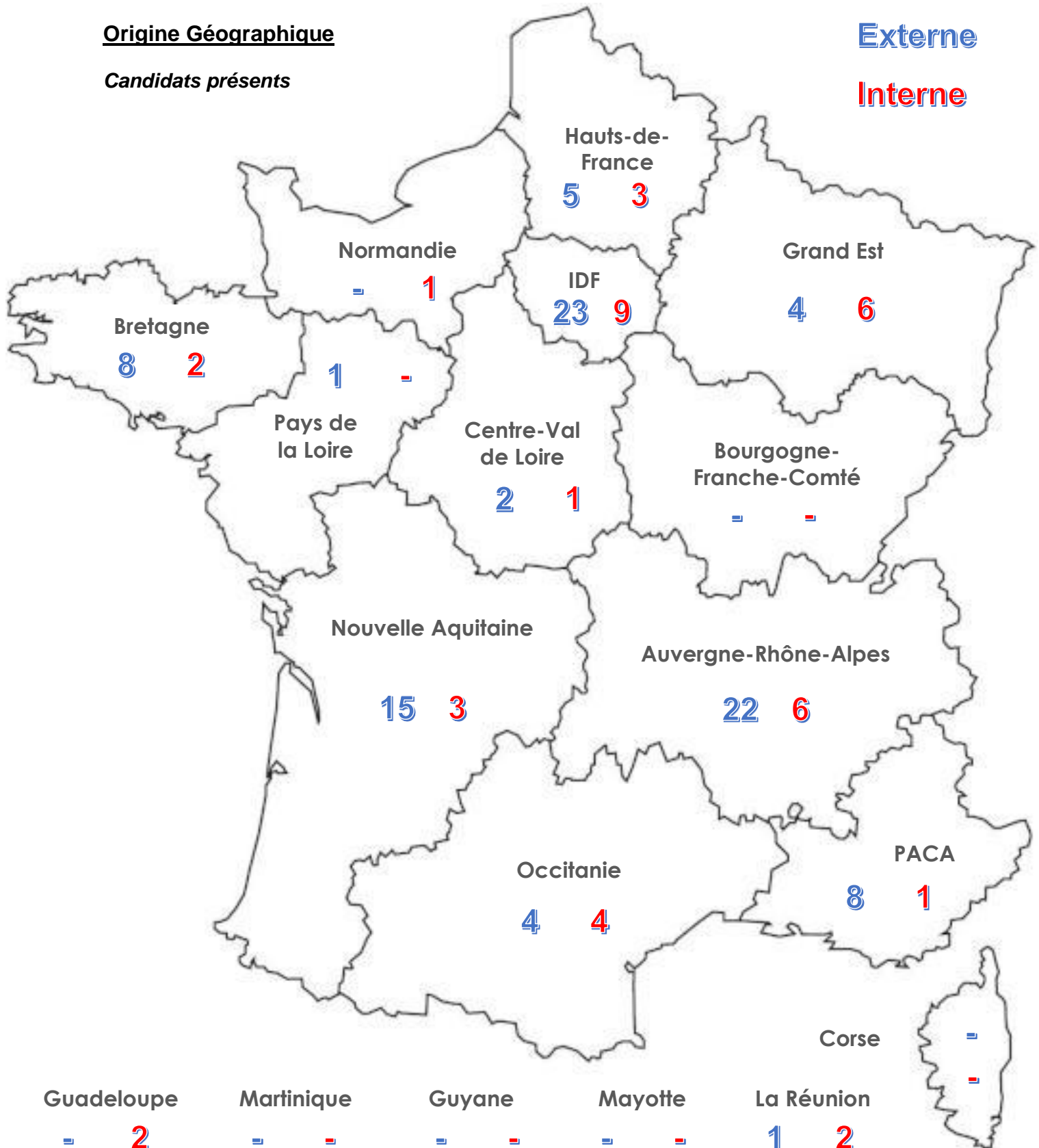
Concours interne : les lauréats ayant un diplôme Bac+5 sont majoritaires (85,7%).

**Origine Géographique**

**Candidats présents**

**Externe**

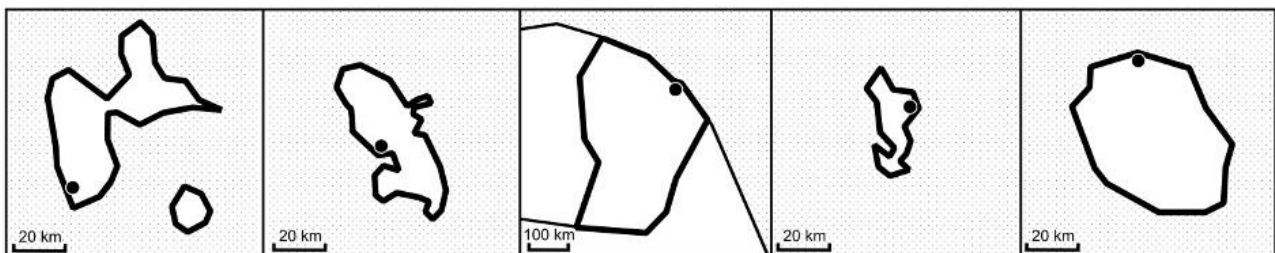
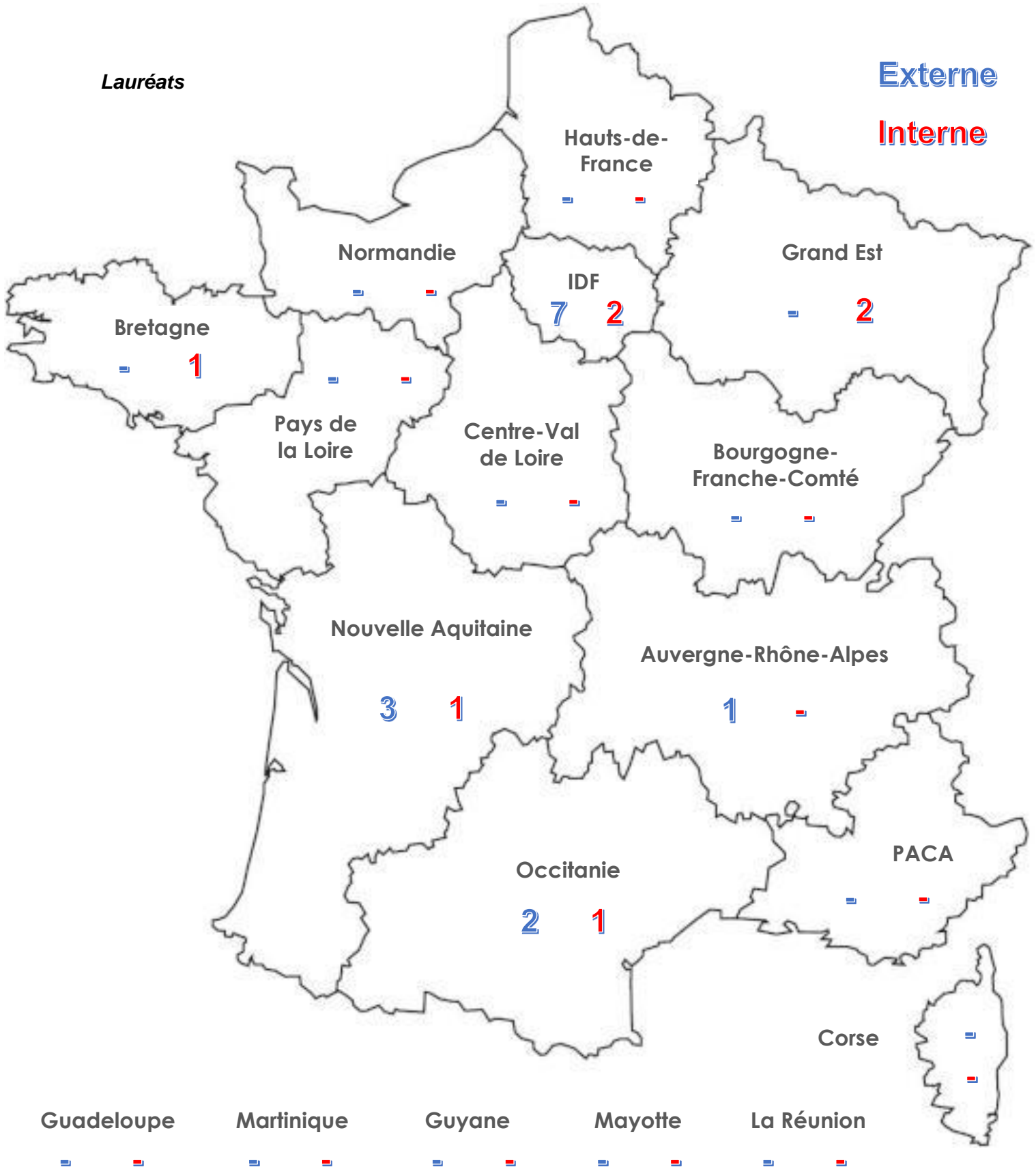
**Interne**



Lauréats

Externe

Interne

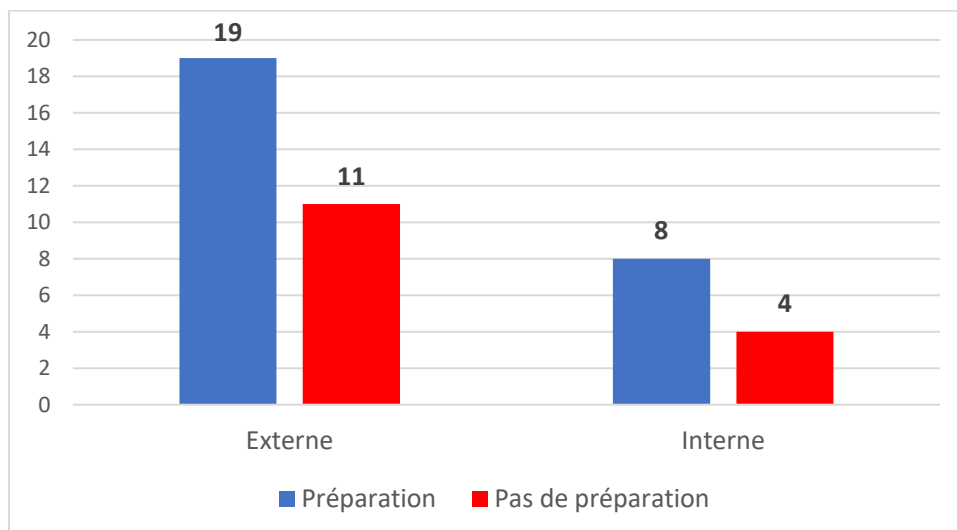




## Préparation suivie

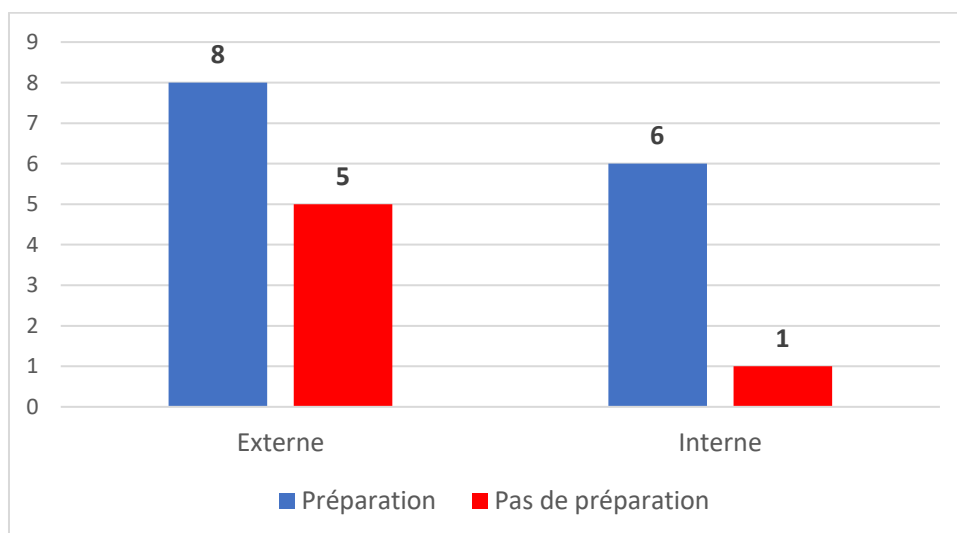
### **Candidats admissibles**

64,3% des candidats admissibles au concours de 2022 ont suivi une préparation. Pour la voie interne, 5 candidats ont suivi la préparation auprès du CNFPT.



### **Lauréats**

70% des lauréats au concours de 2022 ont suivi une préparation. 4 lauréats internes ont suivi la préparation du CNFPT.



## Structures d'origine – grades ou fonctions (concours interne)

### **Candidats admissibles**

10 agents de la fonction publique territoriale et 2 agents de la fonction publique d'Etat.

La majorité sont bibliothécaires (7 candidats). Les 5 admissibles restant ont des profils variés :

- 1 assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;
- 2 attachés principaux ;
- 1 professeur agrégé ;
- 1 adjoint administratif.

### **Lauréats**

6 lauréats du concours interne sont fonctionnaires territoriaux et 1 est fonctionnaire d'Etat.

Parmi les 7 lauréats, 3 sont bibliothécaires, 2 sont attachés principaux, 1 est assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques et 1 est adjoint administratif.

## **IV. NOTES AUX EPREUVES**

### **Notes obtenues par épreuves d'admissibilité**

	<b>COMPOSITION DE CULTURE GENERALE (coef. 3)</b>			
	<b>CONCOURS EXTERNE</b>		<b>CONCOURS INTERNE</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	11,68	12,12	12,08	11,71
Note maximum	17	17	15,50	14
Note minimum	8,5	8,5	8	8
Note supérieure à 10	27	11	11	6

7 candidats au concours externe et 2 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de composition de culture générale.

	<b>NOTE DE SYNTHESE (coef. 3)</b>			
	<b>CONCOURS EXTERNE</b>		<b>CONCOURS INTERNE</b>	
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	11,55	11,77	11,67	12,29
Note maximum	16,50	16,50	14,50	14,50
Note minimum	9	9	8,50	10
Note supérieure à 10	27	12	11	7

1 candidat au concours externe et 1 candidat au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à la note de synthèse.

## **Seuils d'admissibilité 2022**

**63 points** soit une moyenne de **10,50 / 20** pour le **concours externe**  
**Soit 30 candidats admissibles**

**64,50 points** soit une moyenne de **10,75 / 20** pour le **concours interne**  
**Soit 12 candidats admissibles**

## **Epreuves d'admission**

### **Répartition des candidats admissibles selon leurs choix de langues**

Choix possibles pour les épreuves de langues :

*Traduction écrite : grec ancien ou latin*

*Traduction orale : allemand, anglais, espagnol, italien, portugais ou russe*

- **CONCOURS EXTERNE**

**1<sup>ère</sup> épreuve d'admission :**

Epreuve de langues – 1<sup>ère</sup> partie (traduction écrite ou orale)

2 candidats ont choisi une traduction écrite en grec ancien et en latin et 20 candidats ont choisi une traduction orale en allemand : 1 candidat, anglais : 12 candidats, espagnol : 6 candidats et italien : 1 candidat.

Epreuve de langues – 2<sup>ème</sup> partie (traduction orale)

Le choix des candidats du concours externe s'est porté sur l'allemand (5 candidats), l'anglais (10 candidats), l'espagnol (5 candidats) et l'italien (2 candidat).

**8 candidats admissibles au concours externe n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission.**

- **CONCOURS INTERNE**

**1<sup>ère</sup> épreuve d'admission :**

Epreuve de langue vivante

Si les candidats du concours interne ont majoritairement choisi l'anglais (7 candidats), 3 candidats ont choisi l'espagnol.

**2 candidats admissibles au concours interne n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission.**

## Répartition des lauréats selon leurs choix de langues

- **CONCOURS EXTERNE**

### 1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve de langue

Les lauréats ont majoritairement choisi l'anglais (8 candidats). Les 5 autres lauréats ont choisi le latin en traduction écrite (1 candidat) et, pour la traduction orale, leur choix s'est porté sur l'allemand (1 candidat) et l'espagnol (3 candidats).

### 2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve de langue

Les lauréats sont majoritaires à avoir choisi l'anglais (5 candidats). Ils sont suivis par les lauréats ayant choisi l'espagnol (4 candidats), puis l'allemand (3 candidats) et l'italien (1 candidat).

- **CONCOURS INTERNE**

### Epreuve de langue vivante (épreuve optionnelle)

5 lauréats ayant participé à cette épreuve ont choisi l'anglais et 2 lauréats ont choisi l'espagnol.

## Notes par épreuves

	1 <sup>ère</sup> EPREUVE D'ADMISSION			
	CONCOURS EXTERNE : LANGUES - 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> parties (coef. 3)		CONCOURS INTERNE : LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 3)	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,50	13,27	13,10	14,21

	2 <sup>ème</sup> EPREUVE D'ADMISSION			
	CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GENERALE (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	
Moyenne	11,61	12,92	11,55	12,93

3 <sup>ème</sup> EPREUVE D'ADMISSION				
ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (coef. 4)				
CONCOURS EXTERNE			CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,61	13,19	12,20	13,43

### Notes moyennes par type de langues

- **CONCOURS EXTERNE**

	1 <sup>ERE</sup> PARTIE DE L'EPREUVE NOTEE SUR 12		2 <sup>EME</sup> PARTIE DE L'EPREUVE NOTEE SUR 8	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Allemand	12	12	4,20	5,67
Anglais	6,88	7,81	4,33	4
Espagnol	9,08	7,50	5,50	5,88
Italien	12		5,38	6
Latin	5,75	9		

- **CONCOURS INTERNE**

	EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE	
	Admissibles	Lauréats
Anglais	11,86	12,50
Espagnol	16	18,50

### Seuils d'admission 2022

**202,75 points** soit une moyenne de **11,26 / 20** pour le **concours externe**  
**Soit 13 candidats admis**

**210,50 points** soit une moyenne de **11,69 / 20** pour le **concours interne**  
**Soit 7 candidats admis**

*Les opérations des concours et des examens professionnels du CNFPT sont certifiées ISO 9001. Cette démarche qualité vise à s'engager dans une amélioration continue de nos process au travers notamment d'une écoute attentive de nos usagers et partenaires.*



Elaboration et organisation des concours et examens professionnels pour le recrutement des cadres de direction de la fonction publique territoriale